



LES ARCHERS AUXONNAIS ASSEMBLEE GENERALE DU 17 Octobre 2020



N° SIRET: 45269942400019
N° AGREMENT SPORT: 02215132

N° FFTA: 1521073

Les Membres de l'association «Les Archers auxonnais» se sont réunis le 17 Octobre 2020 à 16h00 à la salle d'entrainement du gymnase croix des sarrasins II.

Présents :

- M COLLIN Gilles , président du club
- M HAVRET Stéphane, secrétaire général
- Mme MARTIN Veronique, vice-présidente
- M MATHIEU David secrétaire adjoint
- Mme COILLOT Sylvie trésorière adjointe

M ALIES Frédéric, Mme BERNARD Estelle, Mme BROIGNIEZ Hélène, M DE FREITAS Tristan, Mme GAIRE Celia, Mme GAIRE Severine, Mme GALLIENNE Emma (représentée par un parent), Mme GORDA Lola, Mme GORDA Selene, M HUAU Joel, Mme LARIOTTE Josette, Mme POTINET Annie, M SLOWENSKI Adrien, M TROLY David.

Invités : M ZOUINE Karim, premier adjoint et aux sports représentant la Mairie d'Auxonne, M MUNAROLO Damien , président de l'office des sports d'Auxonne.

- Pouvoirs : M DURAND Didier (représentée par M TROLY David), M MILOT Pascal (représenté par M COLLIN Gilles), M NIOI Jean-Luc (représenté par Mme POTINET Annie), Mme PONTILLO Alexia (représentée par M HAVRET Stéphane); Mme RAPENNE-ARDIOT Stéphanie (représenté par Mme COILLOT Sylvie).
- Excusés : Mme DENAIRE Florence, M DURAND Kevin, Mme DURAND Oceane, Mme LAROUX Ambre, Mme MARCHE Maude, Mme MAYA Rose-Marie, M SIMON Jean-Louis

Ouverture de la séance : 16h15

En Annexe : Présentation du rapport financier

Le quorum (24/46 licencié.es) étant atteint l' A.G. est validée.

Le président remercie de leur présence M ZOUINE Karim et M Mnarolo Damien.

16 h20 Ouverture AG EXTRAORDINAIRE

Vote de la motion : La motion est votée à l'unanimité

Vote des nouveaux statuts : Les statuts est votée à l'unanimité

16 h27 Fermeture AG EXTRAORDINAIRE ; ouverture AG ORDINAIRE

Cette année le rapport moral sera relativement court du fait d'une année très bouleversée par le COVID19

Nous avons tout de même commencé l'objectif que nous nous étions fixés soit devenir club formateur au niveau de la région. Tous les entraînements en salle prévu par Patrice (Conseiller technique) se sont déroulés. Malheureusement nous n'avons pas pu terminer avec les entraînements en extérieur ainsi que les compétitions en extérieur.

Le terrain extérieur a pu rester ouvert de mai à aujourd'hui ; quelques archers sont allés s'entraîner (ou plutôt se détendre) aucun problème ne s'est présenté les règles de sécurité COVID ont été respectées. Merci à Tous !

Nous avons commencé à équiper plusieurs jeunes de matériel adapté (flèches) et nous allons continuer à équiper les nouveaux jeunes qui vont entrer dans le groupe grâce à la subvention ANS (Agence Nationale du Sport) de 1500€ que nous avons reçue.

Présentation des comptes finalisé à ce jour : pas d'approbation des comptes qui ne sont pas clos, la clôture se fera en fin d'année civile et ceux ci seront transmis par courriel. Les pièces justificatives concernant les comptes peuvent être fournies sur demande par chacun d'entre nous. L'approbation des comptes se fera par réponse au mail de diffusion des comptes.

Rapport sportif : 165 SORTIES

Départemental salle

BDCL/ OCEANE DURAND 1ère

MDCL/ SELENE 1ère

MDCL/ AMBRE 4ème

MDCL/ OCEANE GALLIEN 6ème

CDCL/ CELIA 1ère

CHCL/ TRISTAN 1er

CHCL/ KEVIN 5ème

S2FCL/ EMMANUELLE 1ère

S2HCO/ DAVID 2ème

SFBB/ SYLVIE 2ème

France TRISTAN 17ème

REGIONAL SALLE

MDCL/ AMBRE 6ème

MDCL/ SELENE 8ème

CDCL/ CELIA 6ème

CHCL/ TRISTAN 2ème

S2FCL/ EMMANUELLE 4ème

S3FCL / HELENE 5ème

S2HCO/ PASCAL 3ème

S2HCO/ DAVID 6ème

SFBB/ SYLVIE 1ère

Quitus au président : vote à l'unanimité

17h00 Vote du nouveau conseil d'administration

Présentation des candidats : Adrien SLOWENSKY; Annie POTINET; David TROLY; Emmanuelle GAUTHIER; Estelle BERNARD; Frédéric ALIES; Gilles COLLIN; Stéphane HAVRET; Sylvie COILLOT; Véronique MARTIN

Déroulement du vote : désignation de 2 scrutateurs sont désignés : Séverinne GAIRE et Benoit GALLIENNE (Emma GALLIENNE), Rappel des règles de vote : Rayure d'un ou plusieurs noms autorisée , pas de rajout, un bulletin de vote par licencié.es de plus de 16 ans et représentation des licencié.es mineur.es par un parent (TITRE III Article 8 des statuts) ; Un seul pouvoir par personne.

Après dépouillement tou.tes les candidat.es sont élu.es au Conseil d'administration.

Après délibération la composition du bureau est la suivante :

se retirerons pour vous présenter un bureau

(Président : M COLLIN Gilles

secrétaire : M HAVRET Stéphane

Trésorière : Mme COILLOT Sylvie)

Vice-présidente : Mme MARTIN Véronique

Secrétaire adjoint : M SLOWENSKY Adrien

Trésorière adjointe : Mme GAUTHIER Emmanuelle

Responsable matériel : M ALIES Frédéric

Responsable Communication : Mme POTINET Annie

Responsable section Handisport Mme BERNARD Estelle

L'accord des licencié.es est données pour la nomination du Président.

REPARTITION DES COTISATIONS LICENCES

	FFTA	LIGUE	CD21	ASSURAN CE	CLUB	TOTAL
ADULTE	39€75	20€00	6€25	0€25	33€75	100 €
JEUNE	22€75	10€00	5€00	0€25	37€00	75 €
POUSSIN	13€75	10€00	5€00	0€25	46€00	75 €

Proposition licences part club 2021/2022

33€75 ADULTES 37€00 JEUNES

Pas de changement des cotisations pour l'année qui vient au vu du contexte sanitaire

Votée à l'unanimité

Rendez-vous 2021

30&31 janvier : CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Organisation d'une compétition en extérieur : 13 Juin CHAMPIONNAT REGIONAL TAE

A noter que Gilles COLLIN et Sylvie COILLOT se présenterons respectivement pour représenter la région BFC et le comité départemental à l'assemblée générale 2020 de la FFTA.

INFO

France salle jeunes : CHOLET 26/02 au 28/02

France salle adultes : VITTEL 05/03 au 07/03

France salle Elites : VITTEL 06/03/07/03

France double mixtes jeunes TAE : RIOM 26/07 au 27/07

France jeunes individuel TAE : RIOM 26/07 au 27/07

France jeunes équipes club : RIOM 28/07

France TAE adultes : 30/07 au 01/08

Intervention des invités:

M MUNAROLO Damien: L'OSA s'est renouvelé et a actuellement quatre membres , toute nouvelle candidature est la bienvenue.

M ZOUINE Karim nous remercie pour les différents résultats et nous encourage à communiquer plus sur notre sport qu'il ne connaissait pas , notre club n'est pour lui pas assez connu sur Auxonne.

18H00 Fin de séance

Le Secrétaire, Stéphane HAVRET

Addenda à l'assemblée générale

La clôture des comptes de l'année 2020 ayant eu lieu le 31 décembre 2020, soit deux mois après l'assemblée générale; UN vote pour le quitus des comptes a été organisé par mail le mercredi 13 janvier 2021 à 17h30 demandant à chacun de voter par retour de réponse au président Gilles Collin uniquement.

Le 17 Janvier 2021 9h39 , Un courriel du président Gilles Collin a présenté le résultat du vote soit:

Sur 45 licenciés au club des Archers Auxonnais, il y a eu 26 votants (quorum atteint). Aux questions suivantes ; voici le compte rendu des résultats.

- 1) approuvez-vous les comptes ? oui : 26
- 2) donnez-vous quitus au trésorier ? oui : 26

Les comptes du club sont approuvés et le quitus au trésorier est donné.

Le Secrétaire, Stéphane HAVRET